

REPUBLIQUE FRANCAISE



Commune de BOUZY

dossier n° DP05107924S0015

date de dépôt: 30/04/2024

date d'affichage en mairie du dépôt : 02/05/2024

demandeur: Madame BARBIER Marie-Hélène

pour: remplacement d'une haie par une clôture en grillage, ravalement de façades

adresse terrain: 21 Rue des Tartelettes 51150 Bouzy

ARRÊTÉ
de non-opposition à une déclaration préalable
au nom de la commune de BOUZY

Le maire de BOUZY

Vu la déclaration préalable présentée le 30/04/2024, par Madame BARBIER Marie-Hélène, 21 Rue des Tartelettes 51150 Bouzy ;

Vu l'objet de la déclaration :

- Pour le projet de remplacement d'une haie par une clôture en grillage, ravalement de façades ;
- Située 21 Rue des Tartelettes 51150 Bouzy ;

Vu le code de l'urbanisme ;

En application de l'article L.174-1 du code de l'urbanisme, la caducité du POS a pour conséquence de rendre applicable le RNU ;

Vu le Règlement National d'Urbanisme ;

Vu l'avis conforme du préfet en application de l'article L.422-5 du code de l'urbanisme en date du 14/05/2024 ;

Vu l'avis **favorable** du Maire en date du 30/04/2024 ;

ARRÊTÉ

Article 1

Il n'est pas fait opposition à la déclaration préalable.

Fait à BOUZY, le 14/05/2024

Le maire,

SAINZ Jean-François

